



# Appel à candidatures

À destination de jeunes réfugiés statutaires

## Service Civique Médiation

### Auprès de la Mission Locale de Paris et de la Ville de Paris

Cette mission vous permet de découvrir et développer des compétences dans le domaine de la médiation interculturelle, au contact d'acteurs du champ social et culturel, en intervenant directement sur le terrain, auprès du public.

Vous serez engagé, selon votre lieu de mission, sur un site de la Mission locale de Paris, ou une bibliothèque de la Ville de Paris, ou une structure d'accueil du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.

Dans le cadre de votre mission, vous intervenez en tant que médiateur ou médiatrice. Votre mission consiste à :

- Aller à la rencontre du public pour ouvrir le dialogue lors du primo-accueil, donner à comprendre le fonctionnement du lieu et orienter (dans la salle d'attente, lors des réunions collectives,...) ;
- Être à l'écoute de leurs attentes et mobiliser vos compétences relationnelles pour faciliter le lien entre les usagers et les professionnels (conseillers, chargés d'accueil, bibliothécaires, intervenants sociaux, etc.) ;
- Aider et accompagner ceux qui le souhaitent dans leurs démarches (médiation numérique, accompagnement physique,...) ;
- Participer à l'animation de temps collectifs (ateliers, informations collectives, sorties,...) ;

Le volontariat comprend aussi un volet d'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle.

**Vous êtes accompagné tout au long de votre engagement et au-delà durant un total de 9 mois**, par la Mission Locale de Paris, dans la construction de votre projet professionnel et votre entrée en emploi ou formation.

Vous bénéficierez également de 3 heures de cours de français par semaine, en lien avec votre mission et votre projet professionnel, afin de vous perfectionner. Vous aurez également la possibilité de passer le Diplôme d'Études en Langue Française (DELF) à l'issue du volontariat.

**Un minimum de niveau de français est requis pour assurer la mission (B1 à l'oral).**

Nombre de volontaires recherchés : **10 volontaires**

Indemnité du service civique : **580 euros par mois.**

Début de la mission : **janvier 2021**

Durée de la mission : **7 mois**

Nombre d'heures hebdomadaires : **24 heures (hors temps de formation et d'accompagnement à l'insertion professionnelle)**

**Vous souhaitez postuler ? Envoyez votre candidature à Emma Lugand, Chargée de projet engagement citoyen à la Mission Locale**  
**e.lugand@missionlocaledeparis.fr**

## **Présentation des acteurs du projet**

### **La Mission Locale de Paris**

Forte de ses 185 salariés et de ses 8 sites d'accueil répartis sur le territoire parisien, la Mission Locale de Paris reçoit, oriente et accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans. Les missions locales sont des organismes qui aident les jeunes à résoudre l'ensemble des difficultés liées à leur insertion professionnelle et sociale. Elles sont donc chargées de l'accueil, de l'information, de l'orientation professionnelle et de l'accompagnement des jeunes pour construire un projet professionnel déterminé. Elles s'adressent à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés en matière d'accès à l'emploi, à la formation ou des difficultés d'accès à leur autonomie. Elles accueillent principalement des jeunes pas ou peu qualifiés. Chaque année, les 185 salariés de la MLP accompagnent 20 000 jeunes.

### **La Ville de Paris**

La Ville de Paris, capitale du pays, est la première collectivité territoriale de France, avec plus de 2,2 millions d'habitants. Son action est portée par plus de 55 000 agents répartis dans une vingtaine de directions et plusieurs centaines d'équipements publics. La Ville de Paris accueille des volontaires en Service Civil depuis 2007, puis en service civique depuis 2010. Elle accueille et accompagne chaque année près de 400 jeunes en service civique sur une quarantaine de missions dans des domaines extrêmement variés : solidarité, mémoire et citoyenneté, environnement, éducation, sport, santé, culture ... Ces volontaires se déploient dans toutes les directions de la collectivité et dans ses nombreux établissements. Aux côtés des agents municipaux, les volontaires sont au contact des publics, contribuent à des actions relevant de l'intérêt général et développent de nombreux projets qui permettent de renforcer la qualité du service déjà rendu par les agents de la collectivité à la population.

**Les bibliothèques de la Ville de Paris** ont pour mission de faciliter l'accès au livre et à la documentation sous toutes ses formes, de promouvoir la lecture et de répondre aux besoins d'informations, de culture et de loisirs. L'accès aux bibliothèques est libre et ouvert à tous.

Elles offrent des collections, des accès aux ressources numériques, des espaces et des services. Elles ont vocation à être : un outil d'émancipation et de démocratisation culturelle, un lieu d'étude, de travail et de loisirs, un lieu de rencontre, de débat et de découverte des œuvres et courants de pensée, de formation et d'information, un lieu ouvert à la diversité des pratiques culturelles. Elles accueillent au sein de leurs 68 établissements, une cinquantaine de volontaires de service civique par an, sur 3 missions.

**Le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP)** met en œuvre la politique municipale d'action sociale en proposant notamment les nombreuses prestations créées par la Ville de Paris pour ses habitants au sein de ses 20 Centres d'action sociale-Ville de Paris et en participant pour le compte de l'Etat à l'instruction des prestations d'aide sociale légale.

Il assure la prise en charge des publics en situation de précarité grâce, en particulier, aux services sociaux. Il gère des antennes de Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ainsi qu'un service d'aide à domicile (Paris Domicile) et 284 établissements au service des usagers.